

	COMPTE RENDU Réunion du Comité Directeur du 27 août 2016	Pages : 7
		15 septembre 2016
Rédacteur : Secrétaire Général	Réf : 160915SG1	

Ouverture de séance à 13h05

1. Émargement

Présents, avec droit de vote: Prebagarane BALANE, Président (PB) ; Keerthy NAIR-COSTE (KN-C), Vice-présidente; Asif ZAHIR (AZ) ; Michel SARAVANAN (MS) ; Danielle WIELEZYNSKI (DW) ; Deva AMIRDALINGAM (DA) ; Miriam ROMERO (MR); Peter TOWNSEND, Secrétaire-Général (PTow).

Quorum atteint (8/14) donc le Comité Directeur peut valablement délibérer.

Présents, sans droit de vote: David BORDES, Directeur Sportif (DB) ; Lise MATANGA, Gestionnaire administrative (LM) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST) Agent de Développement.

Ayant annoncé une arrivée retardée : Joseph OLIBER (JO) ; Olivier DUBAUT (OD).

Excusés: Sharkey JAYAWARDENE vice-président (SJ); Balaji CADIRVELOU (BC) vice-président ; Prethevechand THIYAGARAJAN (PT), Trésorier ; James VAJOURMOUNIEN (JV).

2. Retour sur le nombre de membres et composition du Bureau.

La FFBS a réagi au traitement de ce sujet dans le CR de la réunion du CD du 9 juillet, ce qui oblige à PTow de rouvrir ce dossier.

Sur la proposition fédérale que tout membre du Bureau-FC qui veut quitter son poste perd ainsi son droit d'être membre du Bureau, le CD l'approuve à l'unanimité. JO ayant voulu en 2015 arrêter d'être S-G, il n'est donc plus membre du Bureau. Le CD charge PTow d'informer l'intéressé. Fait post-réunion.

En ce faisant, le CD n'approuve pas la proposition fédérale que KN-C soit désigné la personne surnuméraire.

PTow informe le CD que la FFBS veut que le CD passe à l'élection d'un nouveau Bureau selon la composition approuvée par les AG FC et FFBS début-2016. PTow rappelle au CD que ces modifications structurelles (1 VP au lieu de 3, etc.) ont été proposées début-2016 afin d'être en place en amont de l'AG-FC élective de 2017. Le CD confirme que telle était sa volonté. Ainsi le CD vote contre la proposition fédérale.

PTow rappelle au CD qu'il a été chargé le 9 juillet dernier de proposer à l'AG-FC de 2017 la suppression de l'Article 4(ii) du Règlement Intérieur – qui donne pouvoir au Bureau lui-même de désigner parmi ses membres un V-P, un Trésorier, un S-G etc. Vu que l'AG-FC 2017 aura lieu plus tard que l'AG-FFBS, une telle modification n'a aucune chance d'être approuvée selon la Convention FFBS-FC (AG-FC d'abord ; AG-FFBS par la suite). Le CD décide à l'unanimité que ce dossier soit mis en suspens ; et que le prochain CD (celui qui sera élu en 2017) soit averti de la procédure correcte. Action de la part de PTow.

15h15 : Arrivée de Joseph Oliber (JO). Le quorum passe à 9/14.

3. Suivi des dossiers ouverts/en suspens lors de la réunion du CD du 9 juillet 2016

PTow informe le CD que le seul dossier ouvert/en suspens qui ne figure pas sur l'OJ du 27 août c'est la question de la programmation des matchs à Chantilly. AZ confirme que des matchs de poule y ont été programmés ; mais qu'il faut penser à écrire une convention FC-club pour la saison 2017. Le CD prend acte. Action de la part de la CSNC.

4. Approbation du CR du CD du 9 juillet 2016

Le CD approuve, à l'unanimité. Voir cependant alinéa 7 ci-dessous.

5. Dossier Prud'hommes : Conclusions du bureau de jugement du 17 mai

PB informe le CD que, dans un jugement prononcé le 7 juillet dernier, le Conseil de Prud'hommes de Créteil a trouvé justifié le licenciement pour faute grave de notre ancien D-G et a débouté la presque totalité des demandes de ce dernier, qui a le droit de faire appel contre ces conclusions.

PB informe le CD de la tarification standard de l'avocat de FC. Le CD reconnaît le travail fait par PB, DB et PTow lors de la préparation et le suivi de ce dossier ; et prend acte de cette issue provisoire.

6. Labellisation : Validation des lauréats 2016

DB informe le CD que ce dossier a souffert quelques retards de la part des clubs et du comité de pilotage. Le club de Nantes s'est retiré fin juin; et le dossier de Thoiry, faute de retours d'information de la part du club, sera reporté en 2017.

Les 3 clubs restants (Lisse, PUC et Aulnay – ce dernier ayant fourni une réponse très détaillée) ont tous été validés en tant que club Dynamique. Applaudissements. Tous les 3 recevront les bénéfices habituels d'accompagnement et de promotion.

En tant que membre du club d'Aulnay, KN-C exprime son plaisir devant l'attribution de ce Label ; et informe le CD de la possibilité d'un projet de développement avec l'Université de Paris XIII autour de mars 2017. Le CD prend acte.

7. Championnats 2016 – Discipline et contentieux

- Incident grave pendant le match Grigny-Essonne du 13/8 : PTow fait une synthèse de ce que l'on connaît de cet incident.

Il insiste que ni le CD ni la CSNC n'a rien à faire avec les aspects disciplinaires de ce dossier. D'abord parce qu'il faut attendre l'issue de la plainte devant la justice ; et par la suite parce qu'un tel dossier tombe exclusivement dans le domaine de la FFBS (voir la Convention FFBS-FC et notre Code de Conduite). Contrairement à ces provisions, la FFBS a chargé FC d'étoffer un dossier avant de saisir la FFBS (sic). PB, PTow et DB a commencé ce travail avec un entretien le matin du 27/8 avec le club d'Essonne. Le président du club de Grigny étant en vacances ; et les arbitres n'étant pas disponibles, ces autres séances seront programmées ultérieurement. Le CD prend acte.

Le CD confirme la décision de la CSNC de ne pas pouvoir reprogrammer ce match Grigny-Essonne. Ce qui classerait le match comme abandonné avec partage de points.

- Dossier précédent de présentation par Northern CC de joueurs français/21U : À l'unanimité le CD décide de ne pas rouvrir ce dossier, sur principe de délai de prescription.
- Dossier précédent de présentation de joueurs français/21U dans des matchs contre Essonne : À l'unanimité le CD décide de ne pas rouvrir ce dossier, sur principe de délai de prescription.
- Suite à un débat initié par AZ, le CD rouvre le dossier du match Eelavar-Argenteuil du 8 mai. Le CD décide à l'unanimité de revenir sur la décision prise lors de la réunion du 9 juillet (voir alinéa 15(c) du compte rendu). Cette décision fait qu'Argenteuil devient dernier dans le classement de D2. L'approbation en alinéa 4 ci-dessus du compte rendu de la réunion du 9 juillet 2016 est donc assujettie à cette modification.
- Championnats départementaux : PB informe le CD que les clubs Essonne et Savigny ne veulent plus participer au championnat CD91. Il fixe les règles : la participation n'est pas facultative. Le CD approuve, à l'unanimité et souligne l'importance d'avoir des ligues performantes en dessous des championnats nationaux.
- Amendes 2016 : État des lieux. LM informe le CD qu'elle a commencé à poursuivre auprès des clubs. Le CD prend acte.

8. Championnats 2017

Dans la volonté de léguer aux élus et commissions de 2017 des règlements, PB propose qu'un groupe de travail (ST et PTow) s'occupe d'une réécriture du texte pour revue lors de la prochaine réunion. Le CD approuve, à l'unanimité. À suivre (ST et PTow). ST fera la première ébauche ; à PTow de la vérifier et de la proposer à la réunion du 19 novembre prochain.

AZ rappelle au CD que, au niveau des jeunes, les critères d'inscription édition 2016 déjà mis en garde les clubs contre les obligations de 2018 (ainsi faisant de 2016 et 2017 des années de transition et préparation).

9. Piste à Bagatelle : État des lieux et actions à suivre

PB informe le CD que le tapis a été brûlé lors d'une Fan Zone de l'EURO2016 de foot ; et que le terrain a été

fortement endommagé lors du récent Jumping de Paris. Conséquence : aucun match ne peut y être programmé.

OD a écrit au directeur des sports de la Ville de Paris pour insister que les organisateurs du Jumping devraient remettre le terrain en état, tout comme avait fait le Cirque du Soleil dans le passé. OD cherchera également à obtenir une compensation. Le CD prend acte. À suivre (OD).

10. Championnats 2016

- Contentieux sur le match Creil-Villiers le Bel : Le CD approuve à l'unanimité la décision originelle de la CSNC ; et donc rejette la contestation de Creil.
- Dossier du joueur Tariq de Creil : Le CD approuve à l'unanimité les conclusions de la réunion avec le club le matin du 27 août. Les modifications conséquentes n'ont aucun effet sur les classements finaux.
- Classements finaux : Le CD passe en revue les propositions de la CSNC sur toutes les compétitions; et les approuve à l'unanimité.
- Calendrier des phases finales : Le CD approuve à l'unanimité le calendrier provisoire présenté par AZ.
- Arbitrage : Le CD encourage PB de penser éventuellement à inviter des arbitres du sud-ouest à prendre part aux phases finales (exemple : la Coupe de France). Action de la part de PB.
- Lieu et référents des matchs de phase finale : Le CD dispose comme suit :

Compétition	Lieu	Date	Référent
D1-SL et Jinnah Trophy	Dreux. <u>Note post-réunion</u> : La finale de la SL aura lieu le dimanche 25 septembre	1 ^{er} octobre	AZ
D2	Grigny	25 septembre	DA et JV
D3 et D4	Villiers le Bel ? (à vérifier le 31 août)	24 septembre	MS
Coupe de France	?	?	?
Coupe de France 21U et finale 15U	Le CD se dit intéressé par le choix du terrain de Standard Athletic à Meudon, vu l'affiliation de ce club dans le sens des jeunes. <u>Le CD charge PTow</u> de contacter le club sur la 24 septembre. <u>Note post-réunion</u> : Négatif – le terrain est déjà réservé pour un match senior contre l'Ambassade Britannique. Et le lendemain est bloqué. <u>À BC et AZ d'identifier une alternative.</u>	24 septembre	BC

11. Projets menés par Florent MENDÈS : État des lieux

DB informe le CD sur l'état des divers dossiers travaillés par Florent, sous sa direction.

- Progrès sur l'offre cricket ciblé aux QPV (Quartiers prioritaires de ville), dont >200 en Ile de France. À la recherche des subventions de la part des départements (€1.500 minimum). Des subventions CNDS également disponibles.
- Campagne Fosburit pour le financement de l'EDF-UNSS :
 - o En préambule, DB informe le CD sur les récents développements sur le tournoi
 - Le BCCI a formellement approuvé le tournoi
 - Les participants déjà inscrits sont l'Inde (2 équipes), l'Angleterre, l'Afrique du Sud, la Turquie ; et la France.
 - PB a obtenu la bénédiction d'ICC-Europe (Shackleton) ainsi que les présidents des pays Affiliés et Associés.
 - 23 jeunes se sont présentés, dont 17 spontanément via Facebook. La définition de «scolarisé» pèse toujours sur le choix éventuel parmi les candidats.
 - o Le dernier chiffrage d'un budget monte à €47.000, dont €14.000 frais d'hébergement. Le poste le plus important étant le transport (€20.000).

- En ce qui concerne le détail de la campagne Fosburit,
 - DB vise un retour de €5.000 ; mais avec perspective réaliste de 10.000
 - La campagne est programmé entre la 15/9 et le 20/10 ; sans impact sur/conflit avec la tombola FC-Kuwait Airways (le ciblage étant différent).
- DB propose de chercher un avenant à la Convention d'Objectifs pour prendre en compte cette initiative.
- Équipementier : Vu que le cricket n'a pas de couverture médiatique importante ; et sans être attiré sport olympique : il n'est pas raisonnable d'essayer de trouver un seul et unique fournisseur. Donc DB produira un matrix de contenu variable qui sera la base d'un appel d'offre. DB présente le calendrier, que le CD approuve. Le CD charge PTow de travailler sur des éventuelles versions en anglais. À vérifier lors de la réunion du 19 novembre.
- Street Cricket : DB informe le CD que ceci est désormais vu comme outil d'intégration, ce qui éviterait le fâcheux dilemme de licences, privilégiant plutôt une activité locale avec sa propre assurance. À suivre (DB) lors de la réunion du 19 novembre.
Le CD reconnaît la valeur de ce travail et prend acte.

DB informe le CD

- que Florent serait intéressé de continuer ce travail, « à la pièce ».
- qu'il a pris contact avec la dame ex-ICC.

Le CD prend acte mais ne donne pas de consignes précises pour la suite. À suivre (DB).

17h08 : Arrivée d'OD : Le quorum passe à 10/14.

12. Sendhilkumar TAMBIDOURE

ST prend la parole pour dire qu'il travaille 2 jours par semaine à Saint Maurice, ce qui lui permet de contrôler le kit qui s'y trouve.

Actuellement il travaille avec DB sur la mise en place d'un programme 15U et il a pour mission de s'occuper :

- du suivi des joueurs EDF franciliens,
- de la détection des jeunes (12U, 15U),
- de la mise en place des actions d'initiations et d'organisation de rencontre dans le cadre du projet « cricket comme outil d'intégration ».
- de la coordination des activités scolaires des clubs en IdEF.

Le CD prend acte.

13. CSEDF : EDF féminine

Avant tout, le CD dans son ensemble félicite les « Dames de France » sur une série remarquable de victoires. Le fruit d'une très bonne cohésion d'équipe et le leadership d'une si jeune capitaine.

Le CD passe en revue une série d'observations faites par DB au lendemain des préparations aux Ormes le 30-31 juillet dernier et mis à jour suite au tournoi à Herning. Sans aucunement vouloir porter atteinte à ce que l'EDF a réalisé, il pointe notamment de multiples défaillances dans la préparation technique avant et pendant les rencontres et que les informations communiquées à l'entraîneur sur la situation financière, la volonté de garder une EDF féminine et la vision de FC n'ont été transmises ni au reste du staff ni aux joueuses.

DB et AZ indiquent leur mécontentement concernant un article fait par le journal le Parisien où DW, Krystel Lemoine et Tracy Rodriguez (deux joueuses EDF) ont été interviewées. Une nouvelle fois, la procédure mise en place par la Commission Communication n'a pas été respectée. La Commission de Sélection n'a pas été informée de cet article.

DW prend la parole pour assurer le CD qu'elle avait essayé de bien répondre aux questions posées par un certain journaliste dont le papier a fortement nuit aux intérêts de FC. Elle propose que FC (au moins son Bureau ; ou même le CD) se rencontre avec les joueuses afin de mieux se comprendre et faire en sorte que l'EDF voit sa juste place dans les programmes de FC.

Pour le détail, le CD :

- Rappelle formellement à toutes et à tous qu'il s'agit d'une Équipe de France ; et elle doit être ainsi appelée dans toute communication (interne, mais surtout externe). Le surnom de « Dames de France » est permissible, dans un contexte moins formel.
- Rappelle formellement à toutes et à tous que toute communication avec les médias doit passer par la Commission Communication, chargée de promouvoir un seul et cohérent l'image de FC et de ses activités.
- Ne comprend pas comment le manager de l'EDF féminine puisse choisir comme arbitre aux Ormes une personne non-licenciée et qui plus est membre d'un club qui n'a rien à voir avec le cricket organisé et qui a ouvertement dénigré les dirigeants de FC sur Facebook.
- Autorise DB et AZ de mettre de l'ordre dans la gestion de cette EDF. Action de la part de AZ et DB.

18h05 : Départ de K-NC et DA : Le quorum passe à 8/14.

18h10 : Départ de MS: Le quorum passe à 7/14.

14. Expert-comptable : Point sur le choix d'un nouveau cabinet

PTow informe le CD qu'il est chargé par PB d'accélérer la revue de cabinets qui pourraient éventuellement remplacer l'actuel. Afin de respecter le principe de comparaison de trois candidatures, PTow et LM proposent de comparer le cabinet actuel avec celui conseillé par MR et un autre cherché par LM pour sa proximité à St Maurice (il est basé à Maisons Alfort). PTow et LM sont en train d'organiser des réunions avec ces deux derniers et cela afin de pouvoir démissionner le cabinet actuel avant fin-septembre (préavis de 3 mois oblige). Le CD prend acte. À suivre (PTow).

15. Point sur les Interligues 15U (reportées aux 26-28 août)

PB informe le CD, de la part de BC (absent excusé), que ce tournoi est reporté *sine die*. Le CD prend acte.

16. Tournoi HEC-Incréa : Quelle suite à donner ?

PB informe le CD que, pour des raisons de sécurité (Plan Vigipirate, etc.) ce tournoi est reporté en 2017. Le CD prend acte.

17. Plan de Développement : Évaluation des actions/avancement par rapport aux KPI

DB informe le CD que, à part les dossiers Labellisation, Formation et EDF, il nous manque des données détaillées et précises, ne permettant pas d'avoir un suivi des objectifs. Il insiste que ces lacunes doivent impérativement être remplies afin d'avoir la possibilité de nous mesurer contre le Scorecard de l'ICC. Le CD prend acte. À suivre (tous).

18. Billets offerts par Kuwait Airways : Détail de proposition de tombola

PTow présente au CD les principes d'opération d'un gestionnaire de tombola en ligne, trouvé par JV depuis la réunion du 9 juillet dernier. Le CD approuve.

Sur le détail, le CD autorise PTow de faire en sorte

- que la campagne soit limitée dans le temps plutôt que par la quantité de tickets vendus (donc plus limitée à 500 tickets comme prévu antérieurement)
- que le tirage au sort soit fait lors de la réunion du 19 novembre
- que la campagne dure 8 semaines (début le 19/9 ; clôture le 13/11)
- que les réseaux sociaux soient utilisés par FC en amont et pendant la campagne
- que les membres du CD et les salariés de FC n'aient pas le droit de participer
- que le parrainage soit permis
- que le système pose la question à tout acheteur « êtes-vous associé à un club français ? » pour que les clubs ainsi identifiés soient récompensés par une prime. Note post-réunion : le système ne permet pas une telle démarche
- que KAL soit invité à annoncer les résultats de la tombola lors de la finale de la CdF. Action de la part de PB. Action de la part de PTow. À suivre.

19. EDF-UNSS : Suite au stage des 19-21 juillet

DB informe le CD que suite à des problèmes de calendrier il a été obligé à reporter ce stage ; et qu'il penche sur un stage en IdeF d'un seul jour pendant le weekend de 8/9 octobre prochain, avec pour but de réduire la poule actuelle de prétendants de 20/23 à 14.

DB répond aux questions posées par le CD sur les visas, assurance santé et autres aspects logistiques du déplacement en Inde : tout joueur présélectionné sera obligé à avoir suivi toutes les consignes.

Note post-réunion : Suite au changement de date de la SL, le stage se tiendra le samedi 1 octobre. À suivre (DB).

20. État des lieux partenariats scolaires (USEP ; UNSS)

DB informe le CD que des formations sont programmées en Nouvelle-Aquitaine et IdeF. Les départements de 24, 47 et 79 sont nouvellement actifs. Toujours des problèmes causés par l'absence de comités départementaux (exemple : le 93). Le CD prend acte. À suivre (DB).

21. Point sur les divers contrats et conventions en train de négociation

PB informe le CD que Lebara et Air India ont repoussé vers 2017 la possibilité de leur intervention, faute d'avoir précisé des sommes dans leurs budgets de 2016.

Les €5.000 promis par Moneygram pour le championnat sont confirmés ; et le financement du Jinnah Trophy est pleinement et entièrement confirmé par l'ambassade de Pakistan.

Le projet d'un contrat avec Gopi est actuellement en suspens.

Le CD prend acte.

22. Formation 2016 : Bilan séances du 2ème semestre et planning du 3^{ème}

PB informe le CD que, pour lui, la cuvée actuelle d'arbitres souffre de naïveté et manque de sérieux.

Pour eux et les scoreurs, tout reprendra à partir d'octobre.

Pour DB il est urgent de former davantage de formateurs, sauf qu'il lui manque des weekends disponibles.

Il note que très peu des gens formés ont suivi le cours préalable de Premiers Secours.

Le CD prend acte.

23. AG 2017 : Débat sur date et lieu probables

PTow rappelle au CD que la FFBS a déjà annoncé que leur AG aura lieu le 28 janvier 2017 ; et invite le CD à réfléchir à une date pour la nôtre.

OD et DB ayant établi que le calendrier du Stade de Charlety ne montre pas d'évidents événements concurrents, le CD tranche sur le 5 mars et demande à OD de faire le nécessaire pour assurer notre accès ce jour-là. Action de la part d'OD.

À suivre lors de la réunion du 19/11 prochain.

24. Questions diverses

- Les questions posées par KN-C sont reportées au 19/11.
- Recouvrement des sommes prêtées par FC vers le CD75 contre l'achat de tapis à Vincennes et à Bagatelle : OD informe le CD que vu l'état des comptes du CD75, impossible de penser à des remboursements dans un proche avenir. Donc OD veut renégocier l'échéancier avec FC et propose une réunion avec PB et PT pour jeter les bases d'une nouvelle convention qui serait atour de €1.500 par an. Selon OD, MR accepterait une telle proposition. En revanche, LM donne son avis et estime que la somme proposée par OD est peu élevée et souhaiterait que cette somme soit à hauteur de €2.000 par an. Le CD autorise PB et PT de se réunir avec OD et d'informer le CD aussi tôt que possible sur les conséquences pour le Budget 2017. Action de la part de PB, PT et OD.
- OD informe le CD de la mort récente de Mme Sylvie LEMONNIER, ancien membre du CD et très active à côté de son mari Daniel KRZYZYK dans le club de Drancy. Le CD exprime ses regrets.
- DW fait un tour d'horizon des récents dossiers sur le cricket féminin, notamment le besoin de :
 - o établir un programme qui permet l'accès des femmes au jeu avec balle dure ;
 - o réserver un terrain un weekend par mois pour des activités féminines ;
 - o incorporer un module sur le cricket féminin dans le cursus de formation des entraîneursLe CD prend acte. À suivre (PT et DB).

- DW annonce qu'elle veut démissionner, avec effet immédiat, de sa présidence de commission du cricket féminin. Le CD prend acte, avec regret. Note post-réunion : DW est également démissionnaire du CD.

25. Prochaine réunion : samedi le 19 novembre à 13h00.

20h30: Fin de séance.

Publié le 15 septembre 2016 avec l'approbation du Président (Prebagarane BALANE)